

Des discussions bilatérales entre la direction et les syndicats représentatifs ont eu lieu. La dernière s'est tenue aujourd'hui. La direction a évoqué des pistes *sans toutefois annoncer de chiffre*.

Dans un contexte inflationniste important et après deux années de gel des salaires souhaitées par la direction, soutenue par les syndicats CFDT, CFE-CGC et UNSA signataires de la NAO 2021-2022, une certaine effervescence syndicale devient palpable.

Ceux qui ont surinterprété les demandes de « modération salariale » liées à l'obtention de prêts d'Etat s'activent aujourd'hui pour tenter de corriger le tir. Revendications tous azimuts, communications guerrières... bref, certains ont des choses à se faire pardonner... ou à faire oublier !

Là n'est pas l'essentiel. L'essentiel, pour **FO**, est de contrer les effets néfastes de l'inflation pour les salariés dans le contexte économique et financier que traverse notre compagnie (endettement important, fonds propres hyper négatifs...).



À l'occasion de ces discussions, **FO** a rappelé ses fondamentaux :

- 1** **Augmentations générales** construites sur la protection des bas salaires. **FO** est à l'origine de l'introduction d'une mesure plancher dans nos accords salariaux. Elle est bien plus protectrice contre l'inflation pour l'Air France d'en bas. Nous avons rappelé qu'avec une inflation à 6% sur un salaire de 2500€ hors ancienneté la valeur plancher serait de 150€.
- 2** **Si une prime** est réellement envisagée par la Direction, **elle doit être uniforme et conséquente**. **A effort commun, reconnaissance commune**. Pour nous, à minima, l'équivalent d'une **PUA** (1200€) aurait du sens. Gageons que les défenseurs de la hiérarchisation des primes d'intéressement (plus tu gagnes, plus tu touches) s'abstiendront de défendre cette position injuste et rétrograde.
- 3** **Des négociations salariales devront se tenir en 2023** car il est fort probable que l'inflation perdure au-delà de septembre 2022. A un moment il faudra bien solder les comptes !

Nous éviterons l'écueil d'un marketing social grossier à coup de com', de courriers, de promesses de grève générale ou de revendications spectaculaires. L'infantilisation grotesque des salariés ne sera pas notre méthode... nous la laissons aux autres.

FO sera solide sur ses fondamentaux. Nous avons été clairs avec la direction, nous le sommes aussi avec vous. Sans préjuger des résultats du troisième trimestre qui, quoi qu'il arrive, ne résorberont pas les pertes engendrées par 2 ans de crise, la situation financière intenable vécue par bon nombre de collègues doit être urgemment traitée.

La direction a tout intérêt à préserver la relative sérénité du climat social. Ailleurs en Europe, la colère des salariés s'est déjà traduite en conflits.

Ne pas prendre la mesure de la situation salariale actuelle ferait prendre un grand risque à une entreprise toujours fragile.

Des réunions avec tous les syndicats représentatifs vont se tenir très rapidement.

La détermination de FO à préserver le pouvoir d'achat des salariés d'Air France sera sans faille.

Christophe Malloggi
Secrétaire général

FO

**SALAIRES, SMIC,
RETRAITE, POINT D'INDICE,
MINIMA SOCIAUX...**



*L'augmentation
des salaires,
c'est maintenant !*

J'adhère à **FO** !

<https://www.foairfrance.fr/adherer/>

